

ZONE DE GOUVERNANCE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITÉ 2024-11

DÉCISION POUR LES POSTES POURVUS

Nous vous rappelons que les arrivées au sein de la ZGE sont décalées d'un mois par rapport aux dates de mobilité prévues par la DRH.

Afin de faciliter la prise en charge financière des agents, notamment par le CRGP, nous vous invitons à remplir systématiquement un accord tripartite précisant la date d'arrivée au regard de ces consignes. La date d'affectation pour les candidats internes est le 1^{er} avril 2025 et pour les candidats externes le 1^{er} mai 2025.

Celle-ci peut être décalée, après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.

Le service devra faire connaître le 28 février 2025, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée, en renvoyant l'accord tripartite signé par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e)).

POSTE			CANDIDATES RETENUES		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom de la candidate	Corps	Ministère d'origine
DDT 26					
	Instructeur(trice) - gestionnaire opérations de logement PP	E000026670	APRIKIAN Fatiha	AAAE	FPT
DIR MC					
	Assistant(e) de gestion	0939100246	DUPUY Laure	AAAE	MATTE

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :

- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 11/02/2025

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional délégué

Signé

Renaud DURAND